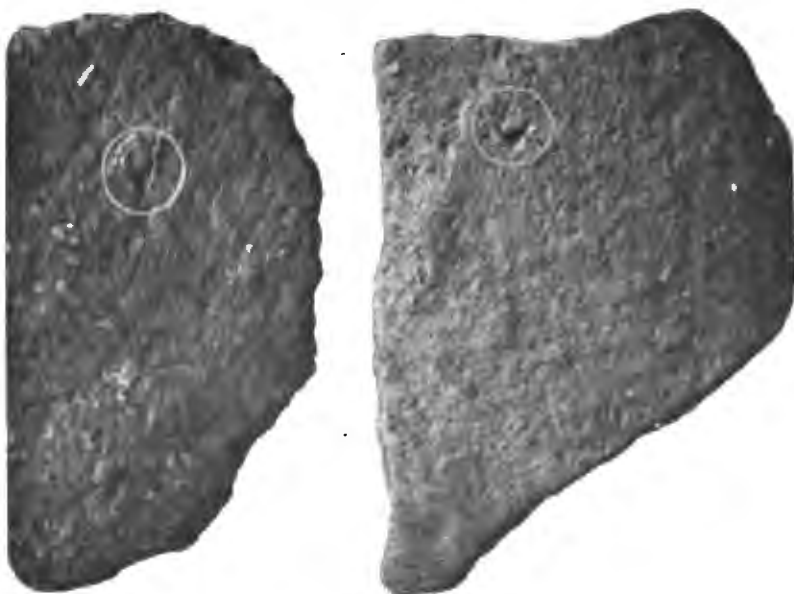




MARCEL DE PUYDT.

POTFRIS NÉOLITHIQUES DE L'ÉPINETTE. — MOITIÉ DE LA GRANDEUR RÉELLE.



COMMUNICATION DE M. MARCEL DE PUYDT.
FONDS DE CABANES NÉOLITHIQUES DE LA HESBAYE
AGGLOMÉRATION DE L'ÉPINETTE

COMPTE RENDU
DE FOUILLES EXÉCUTÉES AVEC MM. DAVIN-RIGOT ET HERMAN DAVIN
DANS LA COMMUNE DE LATINNE.

En séance du 30 mai 1904, nous avons eu l'honneur de signaler à la Société d'Anthropologie ⁽¹⁾ l'existence d'un huitième groupe de fonds de cabanes néolithiques, au lieu dit « l'Épinette », commune de Latinne.

Un seul foyer avait été, à cette époque, en partie fouillé, et la nature des produits recueillis était de bon augure pour l'avenir. Grâce à la bienveillance du propriétaire du terrain, M. Dormal-Ruelle, bourgmestre de Fallais, et au travail persévérant de nos deux collaborateurs, M. Davin-Rigot et son fils, nous pouvons aujourd'hui donner le plan de quatorze emplacements, et dresser l'inventaire du mobilier mis au jour dans douze fonds de cabanes.

⁽¹⁾ *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XXIII, 1904, n° IV.

La position des fosses relevées ne présente rien d'anormal, pas plus que leurs dimensions reprises au tableau qui va suivre, sous les n^{os} I à XIII; remarquons seulement que le n^o I, d'une profondeur

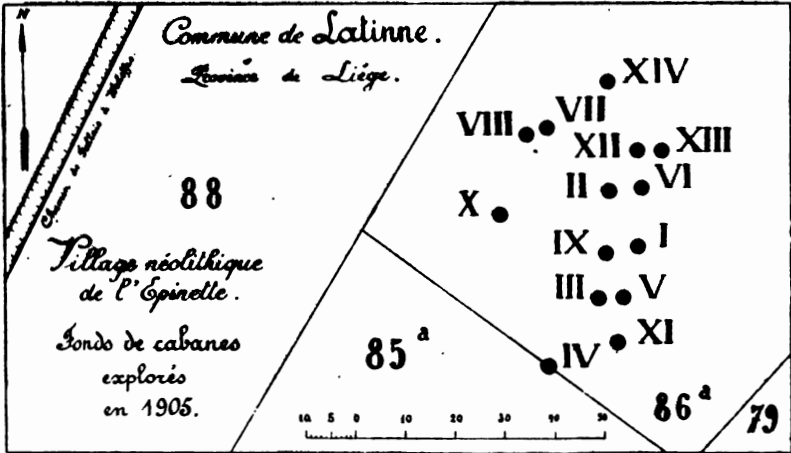


FIG. 1.

supérieure à son diamètre, ne constituait qu'une espèce de trou, peut-être la cavité du foyer central, autour duquel s'étendait l'espace habitable.

Dimensions des fosses ou foyers.

Numéro d'ordre d'après la date d'exploration.	Longueur maxima, prise à la partie supérieure.	Largeur prise à la partie supérieure.	Profondeur maxima, à partir de la surface du sol actuel.
I.	2 ^m 35	{ 1 ^m 10 1 ^m 50	1 ^m 10
II.	1 ^m 30	1 ^m 30	1 ^m 10
III.	2 ^m 60	1 ^m 20	1 ^m 20
IV.	{ 1 ^m 90 2 ^m 40	{ 1 ^m 30 1 ^m 30	{ 0 ^m 65 0 ^m 75
V.	3 ^m 40	1 ^m 25	0 ^m 70
VI.	1 ^m 00	1 ^m 00	1 ^m 30
VII.	1 ^m 50	0 ^m 60	0 ^m 50
VIII.	2 ^m 70	1 ^m 20	0 ^m 90
IX.	2 ^m 50	2 ^m 10	0 ^m 85
X.	1 ^m 50	1 ^m 00	0 ^m 50
XI.	2 ^m 30	1 ^m 00	0 ^m 70
XII.	1 ^m 10	1 ^m 10	1 ^m 00
XIII.	3 ^m 40	{ 1 ^m 50 1 ^m 10	{ 1 ^m 25 0 ^m 80

Les accolades indiquent deux dimensions se rapportant à des fosses doubles ou qui se rétrécissent vers le centre. Au n° IV, les deux foyers étaient séparés par une bande de terrain vierge rencontrée à 0^m40 de la surface du sol et ayant environ 0^m30 de largeur à sa partie supérieure. Le n° VIII avait sa plus grande profondeur vers le bord de la paroi et non au centre. Au n° XII, les traces du foyer n'ont apparu qu'en traversant une couche de 0^m35 de terre jaune, sans aucun débris archéologique.

Inventaire du produit recueilli dans chaque fond de cabane.

Fosse ou foyer n° I (suite).

Aux pièces énumérées précédemment (1), il y a lieu d'ajouter :

Silex : 1 nucléus ayant servi de percuteur et 1 fragment de nucléus; 1 instrument indéterminé, de 0^m07; 2 fragments de lames-

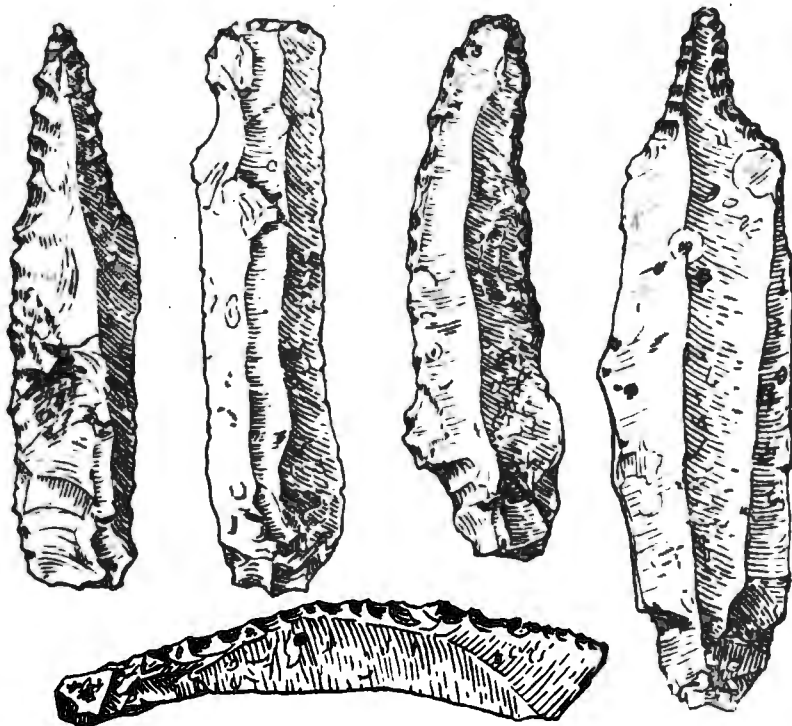


FIG. 2 à 6.

(1) *Op. cit.*

grattoirs; 1 pointe délicatement retouchée (fig. 12); 6 couteaux ou lames avec traces d'usure et divers débris; lame plate sur une face et soigneusement taillée en pointe du côté opposé, outil exceptionnel reproduit en grandeur réelle (fig. 2), à rapprocher de celui dont la figure 5 donne le croquis. Cette dernière pièce, longue de 0^m093, a été recueillie par M. Davin à l'emplacement de l'agglomération voisine qui porte son nom.

Poteries : 25 fragments, dont 2 débris d'anses ou mamelons transpercés; 1 bord d'un grand vase ornémenté, avec léger mamelon.

Matières diverses : 1 fragment de grès ayant servi à écraser l'oligiste; 1 fragment de grès arrondi et 3 petits fragments. Partie inférieure d'un instrument en phthanite noir poli; l'outil, plat d'un côté, figure au croquis ci-dessous, n° 9; longueur : 0^m045; largeur : 0^m032; épaisseur : 0^m02. Tranchant d'un instrument en phyllade, du genre herminette (fig. 8); la partie aplatie forme une espèce de biseau parfaitement poli; pièce de même configuration que celle découverte en 1889 et mentionnée antérieurement (*).

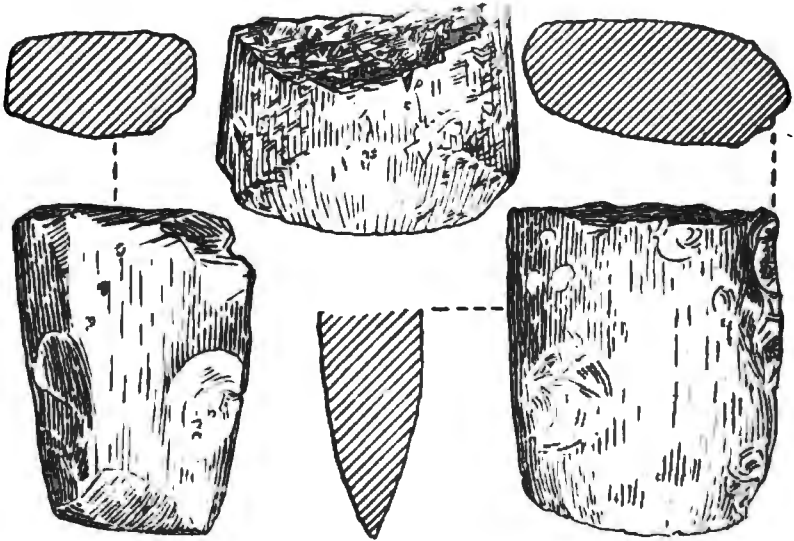


FIG. 7 à 9.

(*) T. XIV, 1895-1896, p. 309.

Fosse ou foyer n° II.

Silex : 1 grattoir ; 1 nucléus ; 1 marteau ou broyeur ; 2 lames ayant pu servir de scies ; 1 lame épaisse retouchée sur les bords (l'extrémité manque) ; 15 lames ou éclats divers, dont un a subi l'action du feu.

Poteries : 4 fragments avec mamelon ; 1 fragment avec petit mamelon transpercé ; 3 fragments avec mamelon allongé ; 1 bord d'une espèce de coupe avec mamelon ; 3 mamelons détachés et 90 fragments de poteries, la plupart fort petits.

Onze fragments d'un même récipient avec dessins faits à l'ongle et 2 mamelons (voir pl. 1, fig. 8). Un beau et grand vase du même type a été reproduit par nous en 1891 (1).

Un bord d'une coupe avec mamelon et 17 fragments de poteries ornementées ; 2 fragments en terre noire très fine.

Matières diverses : 1 fragment d'oligiste poli ; 3 fragments de grès et le tranchant de l'outil (fig. 7), en phtanite noir parfaitement poli comme celui d'une hache en silex.

Fosse ou foyer n° III.

Silex : 8 grattoirs, la figure 14 en reproduit un spécimen ; 2 nucléus dont 1 utilisé comme percuteur ; 5 couteaux et 1 lame-grattoir (fig. 3) ; 14 lames ou éclats de dégagement et divers déchets.

Poteries : 78 fragments ; 6 gros mamelons et 2 fragments d'un mamelon transpercé ; 5 fragments d'une poterie avec petit mamelon ; 1 fragment avec mamelon transpercé et 3 curieux fragments d'une poterie en terre rouge à côtes épaisses disposées verticalement ; 24 fragments appartenant à un vase en forme de bombe, terre grise, ornement à la gradinne, comme le prouvent les interruptions du dessin visibles sur le col (voir pl. 1, fig. 1, 2 et 3) ; 1 bord de vase d'une belle facture (pl. 1, fig. 4) ; 8 fragments paraissant appartenir au même récipient de grande dimension, dont le corps est parsemé de dessins faits à l'ongle ; 7 fragments, fort alté-

(1) T. X pl. I, fig. 7.

rés, d'un vase avec léger mamelon; 8 fragments d'un vase orné de séries de lignes parallèles en arcades; 6 fragments divers et 13 débris d'une poterie ornée de mamelons et de dessins faits à l'angle, type analogue à celui signalé, en note, à l'inventaire du foyer n° II (voir pl. I, fig. 6).

Fosse ou foyer n° IV.

Silex : 1 grattoir de forme quadrangulaire, mesurant 0^m071 sur 0^m055; 2 lames et 12 déchets de la taille.

Poteries : 32 fragments, dont plusieurs appartiennent à un vase à fond plat épais de 0^m017; 49 fragments divers; 3 débris provenant d'un vase, pâte noire assez fine; 2 fragments avec ornements en relief.

Matières diverses : 1 bloc de quartz blanc (des fragments identiques se trouvent mêlés à la poterie); 1 caillou roulé; 1 bloc de terre brûlée.

Fosse ou foyer n° V.

Silex : 3 grattoirs dont un est reproduit figure 16; 4 lames retouchées, l'une d'elles (fig. 4) a l'extrémité arrondie; 11 lames ou couteaux; une espèce de nucléus et plusieurs déchets de la taille.

Poteries : 3 fragments avec mamelons transpercés; 1 fragment avec mamelon; 1 débris d'anse ou de mamelon transpercé et 65 fragments de poteries diverses; 6 fragments de poteries fines ornementées et 1 fragment en pâte fine, avec mamelon.

Matières diverses : 1 fragment de phyllade et 3 fragments de grès dont un avec face polie.

Fosse ou foyer n° VI.

Silex : 6 grattoirs; 1 pointe retouchée (fig. 13) et 4 fragments de silex.

Poteries : 2 fragments et 2 mamelons; 1 fragment poterie fine et 5 fragments d'une poterie ornementée; partie d'un petit vase avec mamelon allongé, encore enchâssée dans un bloc de terre.

Matières diverses : instrument en téphrine, long de 0^m062 (la base paraît brisée), du type de ceux reproduits planche 1, figures 1 et 2 de notre mémoire sur le Niva. Cette pièce intéressante, vu l'origine étrangère de la matière première, peut aussi être comparée à un outil en même roche trouvé à Wihogne, à 12 kilomètres de Liège, et entré dans nos collections grâce au don de M. Léopold Debras-sinne. Serait-ce le premier indice de fonds de cabanes à découvrir vers Wihogne?

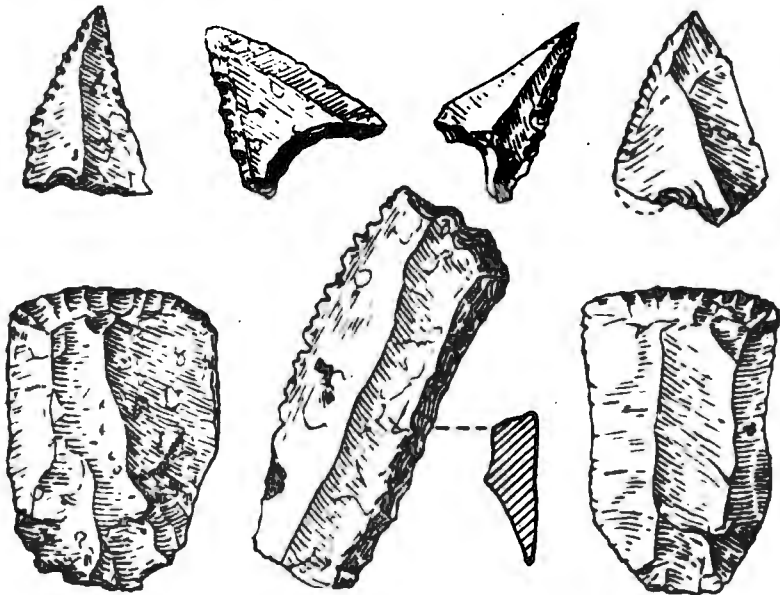


FIG. 10 à 16.

Fosse ou foyer n° VII.

Silex : 1 nucléus ; 1 lame retouchée avec soin sur un bord, arêtes usées, pièce placée horizontalement dans le croquis figure 6.

Poteries : 4 fragments dont un avec mamelon allongé ; 2 fragments, poterie fine ornementée, dont un avec mamelon.

Matières diverses : 1 fragment d'oligiste ; 1 petite plaque de grès polie en creux et un fragment de grès poli ayant servi de percuteur ou de broyeur (*).

(* Fosse ou foyer n° VIII (Mémoire).

Fosse ou foyer n° IX.

Silex : 4 lames ou couteaux (le plus long mesure 0^m096); 15 lames; 1 nucléus et 5 débris; 1 bout de flèche (?) figure 10; 1 scie formée d'une lame au dos épais, longue de 0^m052, polie par l'usage et craquelée par le feu, figure 15.

Poteries : 2 mamelons transpercés; 2 mamelons et deux débris; 1 mamelon faisant suite à une protubérance allongée, ornant le corps du vase; 1 bord de pot et au moins 100 fragments de diverses poteries en pâte grossière; 5 fragments dont un avec léger mamelon et l'autre orné d'un pointillé en creux; 4 fragments d'une poterie fine ornée de dessins à l'ongle avec petit mamelon (forme analogue à celle mentionnée en note à l'inventaire du foyer n° 11); 2 fragments du corps d'un vase de forte dimension, dessin fait à l'ongle, plus léger que le précédent; 3 fragments restés attachés à un bloc de terre et ornés de deux séries de lignes parallèles.

Matières diverses : 2 plaques de grès creusées par l'usage; 3 fragments de grès avec face polie.

Fosse ou foyer n° X.

Silex : 1 couteau et 1 grattoir portant tous deux des traces d'utilisation, et 3 débris.

Poteries : 32 fragments; 1 fragment avec anse ou mamelon transpercé et 2 tessons avec petit mamelon; 6 tessons de terre fine ornementée.

Fosse ou foyer n° XI.

Silex : 1 lame, 3 éclats et 1 nucléus.

Poteries : 14 fragments et 1 anse ou mamelon transpercé; 1 morceau de poterie fine ornementée.

Matières diverses : 2 petits fragments de grès.

Fosse ou foyer n° XII.

Silex : 2 scies; 3 marteaux ou percuteurs; 2 couteaux dont l'un mesure 0^m097, et 17 lames et débris; 1 bout de flèche (?).

Poteries : 1 fragment de poterie avec mamelon rond d'une forme spéciale, creusé à son extrémité; 1 fragment avec ornementation en relief, planche I, figure 5; 1 fragment, avec anse, d'une poterie épaisse et grossière dont toute la surface était parsemée de petits creux (voir pl. I fig. 7); 12 fragments dont un avec trou de suspension à 4 centimètres du bord; 44 fragments de poteries fines ornementées; 1 fragment avec mamelon; 3 fragments d'un même vase bordé d'un ruban fait à la gradinne; 16 fragments ornementés paraissant appartenir à un même récipient.

Matières diverses : 6 morceaux de grès dont deux avec face polie.

Fosse ou foyer n° XIII.

Silex : 14 lames; 2 débris; 1 nucléus; 1 marteau ou broyeur; 1 lame en silex ayant subi l'action du feu; 1 lame épaisse longue de 0^m084, polie par l'usage; 1 lame dentelée ou scie et le petit instrument reproduit figure 11; la face non dessinée est unie comme celles des pointes du même type, figures 10 et 12.

Poteries : 6 fragments avec mamelons transpercés et plus de 100 fragments de poteries grossières; 20 fragments de poteries fines ornementées et le tesson reproduit planche I, figure 5.

Matières diverses : 1 fragment d'oligiste poli; 1 mince plaque (brisée) en grès polie ou usée en creux; 2 fragments de grès polis en creux; 6 fragments de grès dont un avec traces de polissage; morceau d'outil indéterminé, en phtanite noir.

OBSERVATIONS.

De l'examen des produits inventoriés, nous devons conclure que les fouilles de l'Épinette ont, dans leur ensemble, donné les mêmes résultats que ceux constatés au Niva ou dans les autres agglomérations néolithiques signalées.

Pas plus qu'antérieurement, nous n'avons découvert la moindre trace de hache en silex ébauchée ou polie; toujours même absence d'armes ou de pièces ressemblant à des armes de combat.

Si les quatre petits silex du type connu (fig. 10 à 13) sont des bouts de flèches, ils n'ont qu'un rapport éloigné avec les pointes

en amandes, à pédoncules ou ailerons qui se rencontrent un peu partout, à la surface du sol, accompagnées de débris de haches polies.

D'autre part, nous avons retrouvé, à l'Épinette, des séries de fragments de poteries grossières et de pièces en terre fine, ornementées, à dessins variés, qui paraissent, jusqu'à présent, être caractéristiques des fonds de cabanes ⁽¹⁾.

La planche I ne reproduit pas de genres nouveaux, mais de simples variétés ornementales utiles à signaler.

Tous ces produits céramiques étaient confectionnés sur place; leur quantité n'est pas si considérable qu'elle nous fasse croire à l'existence d'une fabrication de poteries dans un but d'exportation ⁽²⁾.

Quelques centaines de tessons en un fond de cabane n'excèdent pas, peut-on penser, le résidu ordinaire d'un ménage pendant un an ou deux.

Nous admettons, bien entendu, comme chose naturelle, que les agglomérations de l'Épinette et du Niva étaient pourvues de poteries par le village dit cité Davin, de même que l'atelier Cartuyvels débitait des lames de silex pour les habitants les plus proches ⁽³⁾.

Depuis notre dernière communication, un seul fait nouveau important s'est produit, à notre connaissance; c'est la réponse à la question : *Le peuple des fonds de cabanes était-il agriculteur?*

En 1891, nous écrivions, avec notre savant confrère, M. Pompeo Castelfranco : « L'homme des fonds de cabanes était vraisemblablement agriculteur, mais il n'est pas certain qu'il le fût, car on peut avoir des meules pour moudre des fruits, des semences alimentaires, des plantes sauvages ou même pour broyer des couleurs ou autre chose. »

Aujourd'hui, il est prouvé que des parties du sol hesbignon étaient déjàensemencées à l'âge de la pierre, et, ce qui est mieux encore, nous connaissons la nature du grain récolté.

L'honneur de cette découverte revient à un archéologue danois

(1) JULIEN FRAIPONT, *La Belgique préhistorique*. (BULL. DE L'ACAD. ROY. DE BELGIQUE [Classe des sciences], n° 12, 1001, p. 853.)

(2) Opinion émise, *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, t. XXIV. 1905, p. XXVII.

(3) *Idem*, t. XXIII, n° IV, fig. 5, donnant la position des huit groupes de fonds de cabanes.

bien connu déjà par ses travaux sur la matière⁽¹⁾, M. Georg F. L. Sarauw, conservateur adjoint au Musée national de Copenhague, qui est venu à Liège, en 1905, étudier le produit de nos fouilles; parmi les séries déposées au Musée archéologique et dans nos collections, il a remarqué des fragments de poteries grossières néolithiques portant, incrustées dans la pâte, des empreintes de graines de céréales. Ces graines ont dû se trouver par hasard sur le sol, à l'endroit où le potier pétrissait l'argile. La graine et son enveloppe ont disparu lors de la cuisson en laissant dans la terre des cavités si bien modelées, que, pour deux échantillons⁽²⁾, la détermination est, d'après M. Sarauw, indiscutable.

Il s'agit d'un épeautre connu sous le nom de *Triticum dicoccum* (Schrank)⁽³⁾. En nous autorisant à publier ses observations, M. Sarauw nous engageait vivement à rechercher si, comme il le croyait, ce grain n'était plus récolté en Belgique. Grâce au concours bienveillant de savants spécialistes⁽⁴⁾, nous avons pu obtenir, sur ce point, des renseignements d'une concordance parfaite, pouvant se résumer comme suit :

Les deux épeautres encore cultivés en Belgique sont le *Triticum monococcum* et le *Triticum spelta*. Le *Triticum dicoccum*, originaire de l'Orient, n'est pas cultivé en Belgique : c'est une céréale de l'Europe moyenne et méridionale (Espagne), où elle est, d'ailleurs, peu répandue à cause de ses faibles rendements. Ses épillets ont deux grains, et ce qui le distingue facilement du *Triticum spelta*, c'est que celui-ci a la pointe de la glume recourbée en dehors,

(1) *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, XII^e session. Paris, 1900, pp. 406 à 409; et *L'Anthropologie*, t. XIII, p. 62. — *Compte rendu* (en danois) *du Congrès des naturalistes scandinaves*. XV^e session, Stockholm, 1898, pp. 293 à 295.

(2) Ces tessons ont été mis sous les yeux des membres de la Société, avec un grain moderne dans son épillet, laissé par M. Sarauw. Ils sont reproduits, en frontispice, à la grandeur réelle, d'après le cliché de M. J. Grenson.

(3) Le froment et les épeautres appartiennent au même genre botanique *Triticum*. Sur le blé ou froment ordinaire (*Triticum vulgare*) de l'époque néolithique, voir notamment G. DE MORTILLET, *Le Préhistorique*, éd. 1883, p. 579, et ALP. DE CANDOLLE, *Origine des plantes cultivées*. Paris, 1883. p. 284.

(4) M. Camille Hubert, directeur de l'Institut agricole de l'État à Gembloux, MM. Damseaux et Marchal, professeurs audit Institut; M. Gravis, professeur à l'Université de Liège; M. Katzfey, secrétaire de la Société royale agricole de l'Est de la Belgique, et M. le docteur Joseph Grenson ont tous droit à notre reconnaissance.

tandis que le *Triticum dicoccum* a la pointe de la glume recourbée en dedans. Le *Triticum spelta* était autrefois beaucoup cultivé, notamment dans le pays de Glons et la vallée du Geer ⁽¹⁾; on le trouve encore dans le Condroz et en Ardennes. D'après M. Sarauw, en Suisse et en Allemagne du Sud, la culture du *Triticum dicoccum* serait également en décadence.

Sans vouloir sortir du domaine archéologique, rappelons que si c'est la première fois qu'un blé est signalé dans les fonds de cabanes de la Hesbaye, le *Triticum dicoccum* a cependant déjà été mentionné dans une fouille belge. La brèche si remarquable, découverte dans les grottes d'Engis par M. Ernest Doudou, a fait l'objet d'études de haute valeur, et le savant professeur Schweinfurth y a reconnu « des graines ressemblant absolument au froment primitif (*Triticum dicoccum*), dont les dimensions correspondent à celles de l'espèce trouvées dans les habitations lacustres » ⁽²⁾.

En Belgique, une étude faite à l'Institut agricole de l'État, à Gembloux, a permis de reconnaître avec certitude un *Triticum*; mais la détermination scientifique des grains d'Engis n'était plus possible, les caractères tant morphologiques qu'anatomiques étant profondément altérés sur les échantillons présentés ⁽³⁾.

En 1900, nous avons déjà attiré l'attention sur des fragments de brèches de ces mêmes cavernes, contenant de la poterie paraissant appartenir à l'époque du Renne ⁽⁴⁾. D'autre part, nous reproduisons les croquis de cinq débris de vases ornés de dessins identiques à ceux des fonds de cabanes néolithiques de Tourinne, Omal ou Latinne. Ces débris n'étaient pas enchâssés dans une brèche calca-

⁽¹⁾ Les fonds de cabanes de Bassenge sont dans cette région et les tessons recueillis par M. Fr. Huybriqts seront, comme les nôtres, soumis à un nouvel examen :

⁽²⁾ L. CAPITAN, *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, 1904, p. 26.

⁽³⁾ Depuis cet examen, des fragments de brèche beaucoup plus riches sont entrés dans nos collections. Nous espérons les soumettre bientôt à M. le directeur Hubert et à M. le professeur Marchal, à qui nous sommes heureux d'adresser ici tous nos remerciements. Un de ces échantillons a été donné par M. Lambert Georgien, d'Ombret; un autre nous a été cédé par M. Ernest Doudou, qui le conservait comme le plus beau de ceux recueillis par ses soins. Cette pièce intéressante figurera un jour au Musée de l'Institut archéologique (Maison Curtius).

⁽⁴⁾ *Mémoires de la Société d'Anthropologie*, t. XIX, n° II, fig. 12 à 17.

reuse ⁽¹⁾ comme les grains d'épeautre ou de froment; mais les brèches sont de formation continue dans nos grottes et peuvent être d'âges fort différents. Leur ancienneté est très variable.

Quoi qu'il en soit, il nous paraissait indispensable de rappeler ici l'existence de la même céramique et des mêmes grains dans les cavernes d'Engis et les divers groupes de fonds de cabanes néolithiques. L'agglomération de l'Épinette, objet principal de ce mémoire, est à environ 15 kilomètres des célèbres grottes d'Engis, situées à l'extrémité de la commune des Awirs et à 1 kilomètre de la Meuse.

En attendant le travail d'ensemble préparé par M. Sarauw sur l'étude nouvelle et captivante qu'il a entreprise, nous remercions vivement le savant archéologue danois de l'utile leçon qu'il nous a faite et dont nous pouvons profiter tous. Depuis son départ de Liège, plusieurs empreintes de céréales ont déjà été remarquées sur des tessons néolithiques et peut-être aussi sur des poteries de l'âge du bronze provenant du groupe d'habitations de Lens-Saint-Servais.

Pour terminer, souhaitons à M. Davin-Rigot de persévérer dans ses heureuses découvertes, afin d'accumuler des faits qui, petit à petit, permettront, j'espère, d'élucider encore d'autres questions que celle de la culture du sol de la Hesbaye à l'âge de la pierre.

(1) A titre de simple renseignement, ajoutons qu'il existe des écales de noisettes également renfermées dans des fragments de brèches recueillis à Engis par M. Ernest Doudou. Nos collections n'en renferment qu'un seul exemplaire. Au village néolithique dit cité Davin (Latinne), des écales du même fruit (*Corylus avellana* L.) ont été signalées. *Op. cit.*, t. XIV, p. 316.